

VI.1.2. Les enjeux de conservation des espèces

Les espèces listées ci-dessous sont toutes inscrites à l'annexe II, IV et V de la Directive Habitats et bénéficient d'un statut de protection réglementaire national. Ce tableau permet d'indiquer l'état de conservation de chaque espèce de la directive, son degré d'isolement, ainsi que sa valeur patrimoniale locale évaluée à dire d'expert.

DH II, IV, V = Annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore		PN = Protection nationale	PR = Protection régionale
Statut régional (statut de menace de l'IUCN) :			
EX : Eteint	EN : En danger	LC : Préoccupation mineure	
EW : Eteint à l'état sauvage	VU : Vulnérable	DD : Données insuffisantes	
CR : En danger critique d'extinction	NT : Quasi-menacée	NE : Non-évalué	

L'évaluation des enjeux de conservation des espèces a permis de distinguer 4 catégories selon le niveau d'enjeu :

- Les espèces à enjeux forts
- Les espèces à enjeux assez forts ;
- Les espèces à enjeux modérés ;
- Les espèces à enjeux faibles ;

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
FLORE										
1900	Spiranthe d'été <i>Spiranthes aestivalis</i>	DH IV	PN	VU	Information non disponible	Assez fort	Forte	Forte	1	Au sein du site Natura 2000 de la vallée de l'Eyrieux, ce taxon est connu sur deux stations, localisées sur les communes de Creysseilles et de Saint-Michel-de-Chabrilanoux. Les populations connues sur site représentent un effectif réduit à environ une vingtaine d'individus. Ainsi, au vue des connaissances actuelles, le site Natura 2000 ne porte pas de responsabilité particulière vis-à-vis de la conservation de l'espèce dans le sud-est du Massif Central - Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des formations ligneuses bordant les petits ruisseaux temporaires (valorisation en bois de chauffe) ; - Suivre l'état de la population présente sur site (stations connues et recherche de nouveaux groupes d'individus) ; - Veille vis-à-vis du piétinement ou de la réalisation de travaux et l'artificialisation de milieux.
/	Ciste de Pouzolz <i>Cistus Pouzolzii</i>	/	PN	/	Information non disponible	Modéré	Très forte	Très forte	1	Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des hauts ligneux (notamment bruyère arborée et Pins). Suivre l'état de conservation des populations connues. Rechercher la présence d'autres stations sur le site Natura 2000.
/	Spergulaire des moissons <i>Spergula segetalis</i>	/	/	CR	Information non disponible		Très forte	Très forte	1	- Ponctuellement, favoriser la coupe manuelle des formations ligneuses bordant les stations localisées ; - Suivre l'état de conservation des stations concentrant la majeure partie des effectifs.
/	Illécèbre verticillé <i>Illecebrum verticillatum</i>	/	/	CR	Information non disponible		Fort	Fort	1	
/	Epipactis du Castor <i>Epipactis fibri</i>	/	/	EN	Information non disponible	Fort	Très forte	Très forte	1	- Espèce menacée par l'exploitation des boisements rivulaires et d'introgressions (pollutions génétiques) par des cultivars horticoles. Cette espèce est donc sensible au bon état des ripisylves. Il est donc important d'éviter d'exploiter les secteurs où l'espèce est présente ; - Mettre en place des îlots de vieillissement dans les zones de présence de l'espèce avec sélection des peupliers indigènes et élimination des cultivars ; - Suivi des populations, qui constituent également un bon indicateur de l'intégrité des ripisylves.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
MAMMIFERES										
1337	Castor d'Europe <i>Castor fiber</i>	DH II, IV et V	PN	LC	105	Modéré	Assez fort	Modéré	2	Espèces relativement bien présentes sur l'ensemble du réseau hydrographique du site B6. - Conserver des profils d'écoulement compatibles avec une ichtyofaune en bon état de conservation. Gestion des activités de loisirs liés aux rivières ;
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	DH II et IV	PN	CR	200	Modéré	Forte	Assez fort	2	- Communiquer/sensibiliser les agriculteurs (arboriculture en bordure de cours d'eau), des pêcheurs, des microcentraliers.
1360	Genette commune <i>Genetta genetta</i>	DH V	PN	LC	/	Modérée	Modérée	Modérée	2	Peu de données disponibles sur cette espèce dans le site B6. - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager les feuillus ; - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art ; - Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
1361	Lynx boréal <i>Lynx lynx</i>	DH II, IV et V	PN	VU	60	non qualifiable	non qualifiable	non qualifiable	/	Une observation sur la commune de Vernoux en Vivarais, à proximité du site B6. - Participation à l'observatoire de suivi de l'espèce.
5560	Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus</i>	/	PN	CR	/	Modéré	Assez forte	Modéré	2	Peu de données disponibles sur cette espèce dans le site B6. - Participation à l'observatoire de suivi de l'espèce.
CHAUVES-SOURIS										
1303	Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH II et IV	PN	EN	652	Modéré	Forte	Assez fort	2	Très bien représenté au sein du site. Nombreux gîtes connus. (St-Pierreville/St-Vincent-de-Durfort). - Maintenir des haies, des pâtures et prairies de fauche, limitation de l'emploi de pesticides... ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ; - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentes, bords de route) ; - Limiter l'emploi de vermifuges à base d'ivermectine sur le bétail et les remplacer par des produits moins nocifs ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1304	Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH II et IV	PN	CR	690	Assez fort	Forte	Assez fort	2	Observé en gîte dans un château à la Voulte et dans une mine à St-Michel-de-Chabrilanoux. - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentes, bords de route) ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Améliorer les connaissances concernant la biologie de l'espèce. La recherche des colonies de reproduction, lesquelles peuvent accueillir des effectifs importants et de plus souvent associés au Murin à oreilles échanquées, est hautement prioritaire pour la conservation des populations. Les habitats de chasse de cette espèce mériteraient d'être caractérisés. L'impact sur l'espèce de l'utilisation de certains produits vermifuges à forte rémanence est à préciser ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1308	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	DH II et IV	PN	EN	405	Modéré	Assez forte	Modéré	2	<p>Un gîte de parturition à St-Julien-du-Gua. Nombreux contacts acoustiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ; - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1309	Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Espèce ubiquiste et synanthropique ; - Maintenir et/ou recréer du réseau bocager et des haies sur les parcelles agricoles ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti.
1310	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	DH II et IV	PN	EN	283	Faible	Modérée	Modéré	2	<p>Peu de données (2 contacts acoustiques), individu en transit essentiellement. L'espèce se déplace sur de longues distances.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Préservation des gîtes de reproduction et d'hivernage en milieu souterrain, limitation ou interdiction de leur accès au public ; - Sensibiliser les utilisateurs du monde souterrain, les gestionnaires forestiers et les acteurs du monde agricole à la préservation des Chiroptères ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hivernation, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1312	Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	DH IV	PN	DD	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Espèce forestière, peu connue en gîte.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préservation des gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1314	Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Espèce courante des milieux aquatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1317	Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	DH IV	PN	DD	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Espèce migratrice, peu de gîtes sont connus en Rhône-Alpes. La définition de son statut reste à définir au niveau régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager les feuillus. - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Adapter (éclairer vers le bas par exemple) et limiter les éclairages publics ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes. Maintenir un réseau de gîtes potentiels par la création d'îlots de vieillissement ; - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables. Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1320	Murin de Brandt <i>Myotis brandtii</i>	DH IV	PN	EN	/	Modéré	Modérée	Modéré	2	<p>Espèce forestière, aucun gîte de reproduction connu et peu de donnée sur la phénologie de l'espèce.</p>

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1321	Murin à oreilles échanrées	DH II et IV	PN	VU	501	Modéré	Forte	Modéré	2	<p>Contacté essentiellement en ripisylve. Pas de colonie connue sur le territoire B6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2 km autour des colonies connues (maintien de haies, des prairies permanentes, limitation de l'emploi de pesticides...). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Protéger les gîtes de reproduction et d'hivernage (épigés ou hypogés) ; - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ; - Limiter ou adapter les traitements chimiques (charpente, bords de route) ; - Sensibiliser le public, les gestionnaires forestiers et les agriculteurs à l'utilité des chiroptères et à leur protection ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1322	Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>L'espèce est forestière et assez répandue, les actions menées pour le Murin de Bechstein seront bénéfiques aussi au Murin de Natterer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1323	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	DH II et IV	PN	EN	330	Assez fort	Forte	Assez fort	2	<p>Espèce forestière qui est discrète et difficile à trouver en gîte. Plusieurs contacts acoustiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles ; - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager la création d'îlots de sénescence et le vieillissement naturel des forêts ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans par la création d'îlots de vieillissement ; - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1324/ 1307	Grand/Petit murin <i>Myotis myotis/ blythii</i>	DH II et IV	PN	VU	631/222	Modéré	Assez forte	Modéré	2	<p>Pas de colonie connue dans ce secteur du département. Espèce à fort pouvoir de déplacement. Plusieurs contacts acoustiques. Gîtes à St-Pierreville et St-Julien-Labrousse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir des haies, des pâtures et prairies de fauche...); - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau ; - Maintenir et restaurer les corridors écologiques en forêt et entre massifs forestiers ; - Maintenir et restaurer les habitats de chasse en diversifiant la structure et la composition forestière et en interdisant l'utilisation de traitements insecticides en forêt ; - Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentes, bords de route) ; - Adapter et limiter les éclairages publics ; - Protéger les sites de reproduction et d'hibernation ; - Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti ; - Sensibiliser les utilisateurs du monde souterrain, le grand public, les professionnels de la rénovation et les acteurs du monde agricole à la préservation des chauves-souris ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce. La recherche de colonies de reproduction (par radiopistage par exemple) est prioritaire ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).
1326	Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>L'agriculture est encore présente et la mosaïque de milieux lui est favorable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer du réseau bocager et des haies sur les parcelles agricoles ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti.
1327	Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	DH IV	PN	VU	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Espèce ubiquiste et synanthropique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1328	Grande noctule <i>Nyctalus lasiopterus</i>	DH IV	PN	DD	/	Modéré	non qualifiable	non qualifiable	-	<p>Contactée par le GCRA en transit à Chalencou et St-Jean-Chambre (hors B6). L'absence de gîte connu et le faible nombre de données disponibles constituent un frein à l'évaluation de sa patrimonialité.</p>

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1329	Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	L'agriculture est encore présente et la mosaïque de milieux lui est favorable. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir et/ou recréer du réseau bocager et des haies sur les parcelles agricoles. - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes ; - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti.
1330	Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>	DH IV	PN	NA	/	Faible	Faible	Faible	3	Les gîtes de parturition connus sont en bâti. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants). - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1331	Noctule de Leisler <i>Nyctalus Leisleri</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce forestière, la présence de gîtes de reproduction est peu connue en Rhône-Alpes. <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
1333	Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	L'espèce a un fort pouvoir de déplacement et peu de gîtes sont connus du fait de son caractère rupestre.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
2016	Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Espèce ubiquiste et synanthropique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
5003	Murin d'Alcathoé <i>Myotis alcathoe</i>	DH IV	PN	NA	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Espèce forestière qui gîte dans les arbres. Sa récente découverte fait d'elle une espèce encore mal connue.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
5009	Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	DH IV	PN	/	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Espèce ubiquiste appréciant les milieux aquatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hivernage, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
5365	Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Espèce ubiquiste et synanthropique appréciant les milieux aquatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ; - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.
AMPHIBIENS										
/	Péloodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	-	PN	VU	/	Faible	Modérée	Modéré	2	Liée au maintien de zones humides (mares ou écoulement) temporaires ou sub-permanentes.
1212	Grenouille rieuse <i>Rana ridubenda</i>	DH V	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce ubiquiste et plastique.
/	Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>	-	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce plastique et peu exigeante.
/	Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	-	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèces relativement bien présentes sur l'ensemble du réseau hydrographique du site B6.
2355	Triton alpestre <i>Ichthyosaura alpestris</i>	DH IV	PN	VU	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Peu de données disponibles sur cette espèce dans le site B6.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances sur cette espèce.
/	Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	-	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	<p>Peu de données disponibles sur cette espèce dans le site B6.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances sur cette espèce.
1191	Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce pionnière appréciant les milieux remaniés et sableux.
1193	Sonneur à ventre jaune <i>Bombina variegata</i>	DH II	PN	EN	161	Faible	Forte	Assez fort	2	<p>L'espèce est bien suivie sur la vallée de l'Eyrieux mais la population reste restreinte et isolée. La population de la Gluère est l'une des principales connue en Ardèche. Etudes en cours (PNA).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les continuités écologiques : effacement des ouvrages hydrauliques hors d'usage, protection des stations les plus sensibles ; - Suivre les populations ; - Communiquer/sensibiliser les professionnels et le grand public.
1205	Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce plastique et commune notamment dans la basse vallée de l'Eyrieux.
1209	Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Modérée	Modéré	2	Espèce liée au maintien de mares ou aux écoulements temporaires dans des configurations boisées.
1213	Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	DH V	PN	LC	/	Faible	Modérée	Modéré	2	Espèce précoce, ces sites de ponte sont aussi bien des mares permanentes que temporaires.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
REPTILES										
/	Lézard ocellé <i>Timon lepidus</i>	/	PN	CR	/	Modérée	Forte	Assez fort	2	Une station est connue à Saint-Etienne-de-Serres (PNA Lézard ocellé) et des mentions de présence à Saint-Laurent-du-Pape et à Saint-Maurice-en-Chalencon (C. FAUGIER). - Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts ; - Favoriser l'activité agro pastorale ; - Maintenir et restaurer les terrasses ; - Reconnecter les populations ; - Identifier et suivre les noyaux de population.
1256	Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce certainement la plus répandue sur le secteur B6. Pas de gestion spécifique préconisée.
1283	Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	La discrétion et la difficulté de la distinguer de la Coronelle girondine sans manipulation semble être une explication du faible nombre de données sur l'espèce. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2428	Lézard catalan <i>Podarcis liolepis</i>	/	PN	LC	/	Faible	Modéré	Modéré	2	Espèce souvent confondue avec le Lézard des murailles. Pas de gestion spécifique préconisée.
2432	Orvet <i>Anguis fragilis</i>	/	PN	VU	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce discrète affectionnant les milieux frais, bien présente au sein du département. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2452	Coronelle girondine <i>Coronella girondica</i>	/	PN	NT	/	Faible	Modéré	Modéré	2	Espèce localement présente sur le site. Recherche des habitats ouverts et semi-ouverts avec une bonne exposition au soleil. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2467	Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i>	/	PN	VU	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce inféodée aux milieux aquatiques. Elle est présente dans la majorité des cours d'eau du site. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2469	Couleuvre à collier <i>Natrix natrix</i>	/	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce inféodée aux milieux aquatiques, sa présence est commune sur le territoire de B6. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
2471	Vispère aspic <i>Vipera aspis</i>	/	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	L'espèce est présente sur tout le territoire B6 à la faveur des milieux xériques. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
5179	Lézard vert <i>Lacerta bilineata</i>	DH IV	PN	LC	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce ubiquiste et très répandue. Pas de gestion spécifique préconisée.
5670	Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	Espèce colonisant préférentiellement les haies et lisières. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
6091	Couleuvre d'Esculape <i>Zamenis longissimus</i>	DH IV	PN	NT	/	Faible	Faible	Faible	3	La plus arboricole des couleuvres présentes sur le territoire de B6. L'altitude semble être un frein à sa répartition géographique. Elle est connue jusqu'à Creysseilles. Pas de gestion spécifique préconisée, mais de l'information et de la sensibilisation.
INVERTEBRES										
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	DH II et IV	PN	VU	17	Modéré	Très forte	Fort	1	Espèce en limite d'aire de répartition : Présence avérée en 2013 par Naturalia sur l'Eyrieux et la Gluère (St-Sauveur-de-Montagut). D'autres contacts ont été réalisés en 2014 par le groupe Sympetrum. - Améliorer les connaissances locales sur l'espèce (aire d'occupation, état de conservation de la population).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	DH II et IV	PN	Liste orange	179	Fort	Assez forte	Fort	1	Population à confirmer, probablement isolée sur l'Eyrieux (St-Fortunat et Dunière). - Découvrir et suivre la ou les populations reproductrices potentielles.
/	Coléoptères saproxyliques (<i>Dermestes sanguinicollis</i> , <i>Brachygonus ruficeps</i> , <i>Lacon quercus</i> , <i>Eucnemis capucina</i> , <i>Hypulus quercinus</i> , <i>Teredus cylindricus</i> , ...)	/	/	/	/	Modéré	Très forte	Fort	1	Cortège à prendre dans son ensemble : caractéristique des vieux peuplements forestiers (d'origine naturelle ou anthropique). - Créer des îlots de vieillissement ; - Adapter la gestion forestière.
1053	Diane <i>Zerynthia polyxena</i>	DH IV	PN	/	/	Fort	Forte	Fort	1	Une population connue en limite d'aire de répartition septentrionale française sur la commune des Ollières-sur-Eyrieux (gestion en cours de mise en oeuvre par le CEN RA et l'association BEED). - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts frais/humides ; - Caractériser les populations, etc.
/	Hermite <i>Chazara briseis</i>	/	/	/	/	Fort	Forte	Fort	1	Observation ponctuelle en 2013 à St-Julien-du-Gua. Population à confirmer. Espèce « Vulnérable » en forte régression généralisée. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts ; - Identifier l'existence d'une population indigène, etc.
/	Dectique des brandes <i>Gampsocleis glabra</i>	/	/	/	/	Modéré	Modérée	Assez Fort	2	Espèce en régression généralisée, encore bien présente dans ses habitats. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts.
/	Criquet de l'Aigoual <i>Chortippus saulciy algoaldensis</i>	/	/	/	/	Modéré	Modérée	Assez Fort	2	Espèce endémique, assez bien présente dans ses habitats. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts.
/	Azuré des orpins <i>Scolitantides orion</i>	/	/	/	/	Modéré	Assez Forte	Assez Fort	2	Espèce localisée, bien représentée localement dans les zones de falaises bordant les cours d'eau : - Favoriser la non gestion pour les populations en milieu naturel (falaises, gorges) ; - Favoriser une gestion adaptée des bords de route pour les populations anthropogènes.
1058	Azuré du serpolet <i>Maculinea arion</i>	DH IV	PN	/	/	Assez Fort	Modérée	Assez Fort	2	Bonne représentativité sur le site B6, particulièrement sur les coteaux ensoleillés. Espèce en régression dans les milieux collinaires. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts ; - Suivre les populations présentes sur le site.
/	Mercure <i>Arethusana arethusana</i>	/	/	/	/	Assez Fort	Modérée	Modéré	2	Population le long de la Gluère (Gluiras et St-Sauveur-de-Montagut) Espèce en régression généralisée. - Mettre en oeuvre une gestion des milieux ouverts ; - Suivre les populations présentes sur le site.
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	DH II et IV	PN	VU	98	Faible	Assez forte	Modéré	2	Espèce assez bien représentée : présente sur l'Eyrieux : limite aval représentée par le pont de St-Fortunat, limite amont connue : St-Julien-Labrousse. Espèce bien présentes aux confluences de l'Eyrieux avec la Dunière et la Gluère. - Mettre en place un suivi des populations d'anisoptères.
1065	Damier de la succise <i>Euphydryas aurinia</i>	DH II	PN	LC	279	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Rechercher des prairies favorables à l'espèce dans le site B6 (présence de la Succise des prés) ; - Améliorer la connaissance de l'espèce : recherche de zone de présence (observation d'individus volants) et de reproduction (recherche des nids communautaire sur la plante hôte).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1074	Laineuse du Prunellier <i>Eriogaster catax</i>	DH II et IV	PN	DD	52	Modéré	Forte	Assez forte	2	L'espèce est relativement connue en Ardèche, celle-ci ayant fait l'objet d'une enquête nationale par l'OPIE. Une seule station est référencée en limite sud du périmètre B6, sur la commune d'Ajoux. Elle est issue d'une donnée du CEN Rhône-Alpes. - Maintenir du pastoralisme extensif dans les zones où l'espèce est présente ou potentiellement présente; - Améliorer la connaissance de l'espèce : recherche de zone de présence (observation d'individus volants) et de reproduction (recherche des nids communautaire sur la plante hôte).
1083	Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	DH II	/	/	344	Faible	Faible	Faible	3	Espèces ne présentant pas d'enjeu de conservation notable, elle doit être considérée comme espèce parapluies des cortèges saproxylophages.
1088	Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	DH II et IV	PN	LC	199	Faible	Faible	Faible	3	
/	Petit Mars changeant <i>Apatura ilia</i>	/	/	/	/	Faible	Faible	Faible	2	Espèce discrète, localement inféodée aux ripisylves. - Conserver les boisements rivulaires.
/	Proserpine <i>Zerynthia rumina</i>	/	PN	LC	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
1057	Apollon <i>Parnassus apollo</i>	DHIV	PN	LC	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
1050	Mangicienne dentelée <i>Saga pedo</i>	DH IV	PN	/	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
6167	Gomphe à pattes jaunes <i>Gomphus flavipes</i>	DH II et IV	PN	/	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	- Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.
AVIFAUNE										
A084	Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	DO I	PN	EN	202	Assez fort	Fort	Fort	1	Présence très localisée sur le site. - Favoriser le maintien des zones semi-ouvertes (landes) en maintenant et développant des systèmes agro-pastoraux extensifs et la réouverture de milieux fermés ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A0379	Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	DO I	PN	EN	122	Assez fort	Fort	Fort	1	Espèce bien présente dans la partie sud-ouest du site (Issamoulenc). - Maintenir une agriculture extensive et des habitats semi-ouverts ; - Maintenir des parcelles agricoles de petites tailles sur les serres, ainsi que l'élevage extensif ; - Favoriser la présence d'un réseau boisé ponctuel (haies, bosquets) et d'une strate arbustive conséquente (landes à genêts) ; - Définir de manière exhaustive la répartition de l'espèce au sein du site B6 et améliorer les connaissances sur son écologie et l'utilisation faite des différents habitats existants.
A350	Grand corbeau <i>Corvus corax</i>	/	PN	LC	1	Faible	Modéré	Modéré	2	Observé sur la commune de Gilhac-et-Bruzac à la faveur des zones de falaises et des vieux ouvrages (vestige de châteaux).

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
/	Martinet à ventre blanc <i>Apus melba</i>	/	PN	EN	46	Faible	Modéré	Modéré	2	Se reproduit sur la commune des Ollières, au niveau des toitures des maisons situées au bord de l'Eyrieux. - Réaliser des prospections afin d'identifier de nouveaux couples nicheurs et préserver le bâti le cas échéant ; - Identifier les sites de reproduction en contexte urbanisé et préconiser des mesures de gestion sur ces bâtiments (calendrier de travaux, préservation des nids) ; - Affiner les connaissances sur l'écologie et la répartition de l'espèce au sein du site B6 via des études et des enquêtes spécifiques.
A080	Circaète-Jean-le-blanc <i>Circaetus gallicus</i>	DO I	PN	EN	209	Modéré	Modéré	Modéré	2	Espèce qui semble encore bien représentée en Ardèche. Deux aires identifiées sur le site B6 (St-Fortunat et Vernoux). - Maintenir des zones ouvertes et semi-ouvertes utilisées comme zones de chasse pour l'espèce, en maintenant et développant des systèmes agro-pastoraux extensifs et la réouverture de milieux fermés ; - Mettre en œuvre une gestion raisonnée des massifs boisés ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A074	Milan royal <i>Milvus milvus</i>	DO I	PN	LC	250	Faible	Assez fort	Modéré	2	Un juvénile observé lors de la période d'émancipation (Pranles). L'espèce n'est pas connue comme nicheuse à proximité. Des prospections approfondies permettraient de définir le statut de cette espèce dans le secteur des Boutières. - Maintenir des zones favorables pour la reproduction ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A136	Petit gravelot <i>Charadrius dubius</i>	DO I	PN	LC	126	Modéré	Modéré	Modéré	2	Présence dans la basse vallée de l'Eyrieux à la faveur des bancs de galets. Nidification avérée sur la commune de Beauchastel. - Conserver une dynamique alluviale naturelle permettant la création de grèves et de bancs de galets ; - Favoriser la préservation des zones de reproduction (action de sensibilisation, gestion) ; - Améliorer les connaissances sur l'espèce au sein du site (Répartition, écologie).
A338	Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	DO I	PN	NT	309	Faible	Modéré	Modéré	2	Présence avérée au sud-ouest du site dans les zones pâturées avec présence de buissons bas, de haies, et disponibilité importante d'insectes. - Maintenir et développer des systèmes agro-pastoraux extensifs et réouvrir les milieux fermés ; - Maintenir une strate arbustive et des réseaux de haies ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A224	Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	DO I	PN	CR	175	Faible	Faible	Modéré	2	Un seul point de contact à Gilhac-et-Bruzac. Maintenir les habitats de transition et les boisements clairsemés. - Maintenir et développer des systèmes agro-pastoraux extensifs et réouvrir les milieux fermés ; - Limiter les coupes rases ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.
A302	Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	DO I	PN	NT	118	Faible	Modéré	Modéré	2	Landes à genêts purgatifs au sommet des serres (Albon-d'Ardèche et Issamoulenc). Préserver les secteurs de landes à genêts, via l'élevage extensif. - Maintenir et développer des systèmes agro-pastoraux extensifs et réouvrir les milieux fermés ; - Maintenir des landes à genêts sur les secteurs des serres ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	NB DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
A246	Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	DO I	PN	LC	246	Faible	Modéré	Modéré	2	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser le maintien des zones de transition semi-ouvertes ; - Maintenir des parcelles agricoles de petites tailles sur les Serres, ainsi que l'élevage extensif et les zones de boisements clairsemés ; - Définir de manière exhaustive la répartition de l'espèce au sein du site B6 ; - Améliorer les connaissances sur l'écologie et l'utilisation faite par cette espèce des différents habitats existants.
A073	Milan noir <i>Milvus migrans</i>	DO I	PN	LC	355	Faible	Faible	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les boisements rivulaires (gestion raisonnée des boisements) ; - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et des enquêtes spécifiques.
A072	Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	DO I	PN	LC	339	Faible	Faible	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le maintien des zones boisées mixtes, les effets de lisières et les zones de clairières ; - Définir l'utilisation spatiale du site B6 par l'espèce en période de reproduction.
A078	Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	DO I	PN	VU	39	Faible	Modéré	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et des enquêtes spécifiques.
A264	Cincle plongeur <i>Cinclus cinclus</i>	/	PN	LC	1	Faible	Modéré	Faible	3	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau ; - Maintenir une qualité physico-chimique des cours d'eau et prévenir des pollutions.
A018	Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	/	PN	LC	1	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée. Pas de gestion spécifique préconisée.
/	Monticole bleue <i>Monticola solitarius</i>	/	/	LC	/	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée. Pas de gestion spécifique préconisée.
A255	Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	DO I	PN	LC	133	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée	Espèce non contactée. Pas de gestion spécifique préconisée.
ESPECES AQUATIQUES										
1092	Ecrevisse à pattes blanches <i>Austroptomobius pallipes</i>	DH II	PN	V	229	Très Fort	Forte	Très fort	1	<p>En plus du risque lié à la dégradation de l'habitat, l'espèce est menacée par les espèces invasives d'écrevisse, plus compétitives et moins exigeantes en termes de qualité de l'eau et d'habitat, et porteuses saines d'un champignon pathogène pour les écrevisses à pattes blanches (<i>Aphanomyces astaci</i> - responsable de l'aphanomycose encore appelée peste de l'écrevisse).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique des cours d'eau ; notamment améliorer la qualité du rejet de la station d'épuration de Saint-Pierreville ; - Eviter toute modification de l'habitat : éviter le piétinement des berges par le bétail (destruction des habitats de berges et augmentation des matières en suspension), notamment sur le Ru des Coins (en amont du pont de la RD244), proposé au classement frayère pour l'espèce au titre de la loi L 432-3 du code de l'environnement ; - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique ; - Continuer les expérimentations d'éradication de <i>P. leniusculus</i>.

CODE NATURA 2000	ESPECES	DIRECTIVE	PROTECTION	STATUT REGIONAL	Nb DE SITES EN FRANCE	RISQUE LOCAL	VALEUR PATRIMONIALE LOCALE	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION	PRIORITE D'ACTION	COMMENTAIRES/AXES DE GESTION
1138	Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	DH II	PN	Mena cé	61	Fort	Forte	Fort	1	Espèce visiblement en forte régression au niveau des tronçons échantillonnés. Il apparaît donc urgent de réactualiser l'étude sur la répartition de l'espèce à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux, sur la base de celui de celui de 2002 afin de préciser la dynamique (négative) de l'espèce et la quantifier. - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique des cours d'eau ; - Eviter toute modification et fragmentation de l'habitat (continuité écologique) ; - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique ; - Prévenir du risque d'hybridation avec le Barbeau fluviatile sur la partie basse des affluents.
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	DH II	PN	Mena cé	91	Fort	Forte	Fort	1	Espèce présente essentiellement au niveau de milieux déjà dégradés, d'un point de vue morphologique ou physico-chimique. Vulnérabilité également à la compétition interspécifique avec le Hotu, et au risque d'hybridation. - Améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce ; - Evaluer le phénomène d'hybridation avec le Hotu
1131	Blageon <i>Telestes souffia</i>	DH II	PN	Mena cé	85	Modéré	Forte	Assez fort	2	Espèce dans sa pleine aire de répartition, dont les populations sont abondantes. - Pas de mesure de gestion particulière.
1134	Bouvière <i>Rhodeus amarus</i>	DH II	PN	/	100	Modéré	Assez forte	Assez fort	2	Manque de données et de connaissances au sujet de cette espèce. Risque essentiellement lié au maintien des populations d'unionidae, ces derniers étant sensibles à la qualité de l'eau et des sédiments. - Améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce.

Tableau 98 : Evaluation des enjeux de conservation et priorité d'action pour les espèces du site B6